



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N° 1999-MC-3243

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR : 217728

DOSSIER N° 4515

Objet : Pebercan Inc.
Demande de dispense de prospectus pour
un placement à l'extérieur du Québec

Vu les informations présentées le 30 novembre 1999;
vu l'article 12 de la Loi sur les valeurs mobilières;
vu l'article 115 du Règlement sur les valeurs mobilières;
vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, la directrice :

accorde la dispense de prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec de 176 471
actions ordinaires au prix de 0,85 \$ l'action.

Fait à Montréal, le 9 décembre 1999.

(s) Johanne Duchesne
Johanne Duchesne
Directrice
Marchés des capitaux

CM/jp